



Conditions de participation

3^e Biennale internationale

La Société Canadienne de l'Aquarelle vous invite à participer à sa 3^e **Biennale internationale**. Cette biennale consacrée à l'aquarelle est la plus importante exposition de ce genre dans l'Est du Canada. Elle regroupe une centaine d'œuvres peintes par des membres signataires de la SCA, ainsi que par des aquarellistes invités sélectionnés pour la qualité de leur travail.

La 3^e *Biennale internationale* se déroulera **du 21 janvier au 20 mars 2022 à l'Odysée des bâtisseurs d'Alma et du 3 avril au 29 mai 2022 au Musée Pierre-Boucher de Trois-Rivières.**

Date limite pour participer
le 1er juillet 2021 pour les candidats découvertes
le 19 août 2021 pour les membres SCA

Admissibilité

Membre signataire : Tous les membres signataires de la SCA peuvent inscrire une œuvre. Hors cadre, les dimensions maximales permises sont de 30 po x 38 po (760 mm x 965 mm).

Candidat découverte : Tous les aquarellistes qui ne sont pas membre signataire de la SCA sont invités à présenter un maximum de cinq (5) œuvres parmi lesquelles **une seule** sera sélectionnée si votre candidature est retenue. Hors cadre, les dimensions permises varient entre 11 po x 15 po (280 mm x 380 mm) et 15 po x 22 po (380 mm x 560 mm).

Conditions générales

Membre SCA : un dossier est réputé complet sur réception des frais d'inscription (voir les modalités de paiement à la page suivante) et comprend :

- l'image numérisée de l'œuvre soumise accompagnée du formulaire *Inscription/membre SCA* qui seront envoyés par courriel j.delage@videotron.ca
- les documents qui peuvent être envoyés par courriel peuvent être postés à l'adresse de la SCA inscrite au haut de ce document ;

Candidat découverte : un dossier est réputé complet sur réception des frais d'inscription (voir les modalités de paiement à la page suivante) et comprend :

- le formulaire *Inscription/candidat découverte*, qui peut être envoyé par courriel ou par la poste ;
- les images numérisées des œuvres soumises envoyées par courriel
- Les documents acheminés par courriel doivent l'être à aquarellesca@gmail.com et l'adresse postale de la SCA est celle qui apparaît au haut de ce document.

Toute œuvre présentée doit être :

- une création entièrement originale conforme aux *Critères d'admissibilité d'une œuvre* de la SCA (voir le document à ce sujet sur notre site) ;
- disponible pour toute la durée de la Biennale 2022 ;
- reproductible dans un but de promotion ;
- offerte à la vente par l'entremise de la SCA ;
- identique au fichier numérisé soumis, sous peine d'être refusée lors de sa réception par la SCA ;
- assurée par l'artiste pour la durée de l'exposition, incluant le transport aller-retour et la livraison.

Conditions générales (suite)

Numérisation des œuvres soumises : L'image numérisée d'une œuvre sert autant à des fins de sélection que de promotion. Acheminer par courriel les images numérisées de chacune des œuvres soumises doivent être de 300 dpi en format JPEG. Il est conseillé de photographier de près les aquarelles. Identifier chaque photo ainsi : Nom_prenom_titre_de_l'œuvre_hauteurxlargeur – exemple : Bleau_Joe_Doux_printemps_22pox30po. **Ne rien écrire sur l'image numérisée.**

Dans tous les cas, le concepteur, Monsieur Jean Delage, pourra communiquer avec les artistes au cas où la photo serait endommagée lors du transfert ou de trop faible résolution.

Sélection des candidats découverte : Le choix des candidats découverte est déterminé par un jury composé de membres signataires de la SCA. Il est à noter que la décision du jury est irrévocable et qu'aucun remplacement de l'œuvre sélectionnée ne sera accepté. Les résultats de la sélection seront transmis aux candidats par courriel.

Assurances : Bien que la *Société Canadienne de l'Aquarelle* ne dispose d'aucune assurance, elle et ses partenaires s'engagent à manipuler avec le plus grand soin les œuvres de la biennale. La SCA exige donc que **chaque artiste assume la totalité des risques** (feu, vol, vandalisme, accident ou tout autre désastre fortuit) en protégeant chacune de ses œuvres par une assurance personnelle pour toute la durée où l'œuvre sera en circulation (transport, exposition et livraison à l'acheteur le cas échéant). Conséquemment, chaque artiste exonère la SCA ainsi que ses partenaires et les dégage de toute responsabilité et de toute poursuite ou réclamation concernant la perte ou les dommages causés à l'une de ses œuvres.

Transport des œuvres : Les modalités concernant le transport des œuvres seront communiqués ultérieurement aux artistes exposant à la biennale.

Vente : Le prix de vente de chaque œuvre, incluant l'encadrement, est fixé par l'artiste dans le formulaire *Inscription/présentation des œuvres* et devrait correspondre à celui pratiqué en galerie. Toutes les aquarelles de la biennale sont à vendre par l'entremise de la SCA et livrables une fois l'événement terminé. En raison du 40^e, la SCA remettra à l'artiste s'il y a vente 80% du prix fixé au lieu du 60% habituel, après livraison de l'œuvre et réception du paiement entier.

Coûts de participation

Membres signataires pour une œuvre inscrite

- 1 œuvre : 57,49 \$ (50 \$ + TPS 2,50 \$ + TVQ 4,99 \$) ;

Candidats candidat pour un maximum de cinq (5) œuvres présentées (**dont une seule sera sélectionnée**)

- 1 à 3 images : 60 \$ (52,18 \$ + TPS 2,61 \$ + TVQ 5,21 \$) ;
- chaque image additionnelle : 5 \$ (4,35 \$ + TPS 0,22 \$ + TVQ 0,43 \$).

Modalités de paiement

Le paiement doit être émis en devises canadiennes et peut être fait selon l'une des modalités suivantes.

Paiement en ligne : Accéder à notre boutique à l'adresse www.aquarelle.ca/boutique et sélectionner l'onglet « Paiement en ligne ». À la fin du processus, un numéro de commande sera émis ; reporter ce numéro sur le formulaire *Inscription/Présentation des œuvres*.

Paiement par chèque ou mandat : Émettre le chèque ou le mandat à l'ordre de la *Société Canadienne de l'Aquarelle* et l'acheminer par la poste.

Paiement par carte de crédit : Indiquer la carte choisie et inscrire le numéro de la carte, suivi du **numéro CVV** de trois chiffres (imprimé sur la plage de signature, au dos de la carte) et de la date d'échéance de la carte.

Besoin d'informations supplémentaires

Pour plus d'informations, communiquer avec nous par courriel, à l'adresse aquarellesca@gmail.com